

BON DE COMMANDE

Kit solaire constitué de : ✓ 1 Panneau VOLTEC TARKA 126 VSMS 400 W, ✓ 1 micro-onduleur homologué Solenso H400, ✓ 1 connecteur T de sortie du micro-onduleur, ✓ 1 ensemble câblage 10 m et prise étanche mâle, ✓ 1 prise connectée compteur de puissance, ✓ 1 livret technique. Garantie : Panneau : 25 ans, micro-onduleur : 25 ans.	400 €
Participation à Robien	20 €
TOTAL TTC	420 €

Je souhaite souscrire au groupement d'achat « acquisition d'un panneau photovoltaïque plug & play auprès de l'entreprise KERWATT et participer à l'atelier de montage » qui aura lieu : samedi 26 avril à la Maison de quartier de Robien - Place Octave Brilleaud, 22000 Saint-Brieuc

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

En souscrivant au groupement d'achat, le **souscripteur s'engage à venir réceptionner** son kit photovoltaïque (panneau et tout l'équipement associé) à l'atelier participatif auquel il est inscrit. Il prendra les dispositions nécessaires au transport de son panneau après réception sur le lieu de l'atelier avec le véhicule adéquat (Dimensions du panneau : 1835x1042x35mm). Le kit photovoltaïque sera sous la responsabilité du souscripteur dès la livraison des équipements.

Les conditions d'utilisation du kit photovoltaïque doivent respecter les recommandations du constructeur. La SAS KERWATT ne saurait être tenue pour responsable de l'usage de cet équipement. La garantie constructeur est de 25 ans pour le micro-onduleur et pour le panneau.

En cas de panne de l'un des éléments de l'équipement, chaque souscripteur devra se mettre en relation avec les fournisseurs.

Pour cette commande je reconnais avoir pris connaissance des conditions de souscription au groupement d'achat.

Nom	
Prénom	
Adresse complète	
Code Postal	
Ville	
Courriel (écrire très lisiblement)	

Les paiements sont réalisés par 2 chèques :

- ✓ Le premier de 400 € à l'ordre de KERWATT
- ✓ Le deuxième de 20 € à l'ordre de Comité d'Animation Robien

et à expédier :

KERWATT plug&play chez, Tanguy Michel 139 rue Jules Ferry 22 000 St Brieuc

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord »